

Le panier fleurantin, une épicerie sociale et solidaire

Un coup de pouce aux familles en difficulté



Le panier fleurantin, une épicerie sociale et solidaire

Lundi 19 septembre 2022, la Ville de Fleurance et son CCAS inaugureront leur épicerie sociale et solidaire : Le Panier fleurantin.

Face aux difficultés rencontrées auxquelles s'ajoute l'inflation des derniers mois, la municipalité au travers de son CCAS a souhaité venir en aide des populations fleurantines exclues : celles qui ne peuvent pas bénéficier des dispositifs sociaux car, avec des revenus trop élevés ou ne répondant pas aux critères, mais qui n'ont pas assez pour subvenir correctement à leurs besoins. Au travers de ces actions, la création du Panier fleurantin permettra ainsi d'apporter une aide alimentaire diversifiée et de qualité.

L'objectif est aussi de proposer un espace convivial d'accueil et d'échanges afin de recréer du lien social. Les usagers bénéficieront également d'un suivi avec un travailleur social afin de leur permettre d'améliorer leur situation. En effet, l'épicerie sociale n'a pas vocation à couvrir tous les besoins alimentaires d'un foyer, mais elle doit lui permettre de faire une économie sur le budget alimentaire en réalisant une partie des achats à moindre coût dans l'épicerie.

Le Panier fleurantin est aussi un projet de territoire qui va s'appuyer sur les acteurs locaux (petits producteurs du marché, commerçants de Fleurance ou grande distribution) afin de récupérer les invendus. L'épicerie sera installée au 54 rue Adolphe Cadéot à Fleurance. Ancienne trésorerie publique, les locaux ont été réaménagés par les services techniques de la Ville afin de proposer un espace de vente de 80 m², un bureau ainsi qu'un espace pour la chambre froide et le stockage des produits.

Les modalités et critères d'accès au Panier fleurantin sont détaillés sur le site internet : <https://www.villefleurance.fr/le-panier-fleurantin>

Le Panier fleurantin

Horaires d'ouverture :